

Lettre ouverte au Président du Conseil Départemental du Nord

Nous sommes les jeunes du Parc des Olieux, situé dans le quartier Moulins à Lille et nous écrivons ce texte avec les personnes qui nous soutiennent. L'administration nous appelle aussi Mineurs Isolés Étrangers. Nous sommes dans l'attente de la confirmation de notre minorité. Pendant le temps de cette procédure, le département est censé nous prendre en charge, mais nous n'avons ni hébergement, ni repas, ni scolarité. Nous vivons ici avec l'aide des gens et des associations qui soutiennent notre cause.

Cela fait des années que des jeunes en provenance de pays étrangers vivent une situation difficile à leur arrivée à Lille, comme partout ailleurs. Mais jusqu'à l'année dernière, cette situation était cachée car nous dormions dans des églises. En effet, depuis plusieurs années, le département du Nord n'incombe pas à sa responsabilité de prise en charge et de protection des mineurs.

En juin 2015, l'église de Moulins a fermé et une trentaine d'entre nous, des mineurs provenant essentiellement d'Afrique subsaharienne mais également du Pakistan et d'Afghanistan, nous sommes retrouvés à la rue. Sans abri et complètement isolés à un moment où toutes les structures d'accueil fermaient pour les vacances, nous avons alors décidé de nous rassembler et de nous organiser au du parc des Olieux. Là, nous avons pu bénéficier du soutien direct des riverains et des habitants du quartier ainsi que d'associations locales. Ensemble, nous nous sommes très vite constitués en assemblée populaire, puis en collectif. Les soutiens ont pris en charge l'organisation des repas, des hébergements et des accompagnements administratifs en espérant que cette situation ne perdurerait pas.

Face à l'inaction de la mairie et du département, le camp s'est petit à petit organisé et quelques tentes ont été installées pour rendre visible notre lutte. Le camp ne cesse de grossir et le nombre de tentes et de jeunes augmente, comme partout ailleurs lorsqu'on décide volontairement de ne pas accueillir les personnes immigrées pour de fausses raisons, notamment ce fameux « appel d'air ». Arrêtons cette hypocrisie qui sévit partout! On le constate depuis longtemps: les personnes qui quittent leur pays pour des raisons qui ne regardent qu'elles-mêmes continuent à venir malgré les conditions de vie indignes auxquelles elles sont assignées à leur arrivée.

Aujourd'hui, nous sommes une cinquantaine à dormir au parc des Olieux et plus d'une centaine à y passer nos journées. Certains d'entre-nous ont même été accompagnés au parc par les éducatrices / éducateurs d'EMA, le service financé par le département dont le but est d'accueillir le jeune arrivant, de l'évaluer et de le mettre à l'abri le temps du traitement de son dossier. Cette période, selon la circulaire Taubira de mars 2013, doit durer au minimum 5 jours et au maximum 13 jours. Actuellement, ce temps d'évaluation dure de 1 à 3 mois en moyenne.

Chacun de nous a quitté difficilement son pays pour des raisons qui lui sont propres. Les différents chemins jusqu'à Lille ont été longs et périlleux. Selon chacun, le périple a duré des mois, voire des années, d'autres y ont même laissé leur vie... Nous avons traversé des frontières, marché des centaines de kilomètres dans le désert, pris des camions, pris des zodiacs, nous avons dû franchir des barrières avec des barbelés. A chaque fois qu'on échouait on recommençait en pensant qu'une fois en France, le pire serait passé. Quelle que soit notre histoire et notre parcours, nous sommes tous aujourd'hui dans la même galère. Nous attendons d'être confirmés mineurs par le département mais nous sommes face à la lenteur administrative.

Lorsque nous arrivons à Lille, nous devons d'abord passer par EMA (Évaluation et Mise à l'Abri). Là, on doit raconter notre « récit de vie » à des éducateurs et éducatrices dans les moindres détails, pour qu'ils l'envoient au département. Ensuite nous attendons un mois ou plus une réponse du département attestant de notre minorité, ou de notre majorité. Pendant ce temps, le département doit nous héberger, mais il n'y a pas assez de places. La plupart d'entre-nous se retrouve alors à la rue. En cas de refus de prise en charge, souvent très arbitraire, nous devons contester cette décision auprès du juge pour enfants en passant par l'avocate. Mais ici aussi nous attendons très longtemps une convocation chez le juge jusqu'à sa décision. Entre notre arrivée en France et la confirmation de notre minorité, plusieurs mois peuvent s'écouler, allant même jusqu'à un an pour certains. Un an lorsqu'on attend d'être reconnu mineur pour aller à l'école et se projeter dans la vie, c'est long quand on a 16 ans. Aujourd'hui, 2 juin, 2 jeunes sont toujours en attente, après un an, d'être reconnus mineurs. Toujours sans réponse, après 4 rendez-vous devant le juge des enfants et plusieurs expertises à la PAF.

Pendant tout ce temps, nous ne sommes ni reconnus mineurs, ni majeurs. Nous sommes donc en situation irrégulière. Le département ne nous protège pas car nous ne sommes pas mineurs et l'État ne nous protège pas non plus car nous ne sommes pas majeurs. En pratique, on ne bénéficie ni des hébergements pour mineurs ni des services d'urgence pour les adultes (comme le 115). On est donc laissés à la rue sans aucune aide. De plus, cette attente est ponctuée par de nombreuses convocations à la police aux frontières pour test osseux et vérifications de nos papiers.

* Le test osseux est une pratique visant à déterminer notre âge à partir d'une radio du poignet. Depuis des années, le corps médical français s'indigne de cette procédure, qui s'est avérée avoir une marge d'erreur de 18 mois.

* En ce qui concerne nos papiers, ils doivent être authentifiés. Pourquoi? Nos papiers ne sont souvent pas conformes à l'administration française: une faute d'orthographe, une rature et nous voilà criminalisés pour détention de faux et usage de faux. Mais qu'en savons nous? Pourtant, ceci nous amène en garde à vue, et parfois en centre de rétention administrative.

Même une fois confirmé mineur, certains d'entre nous ne sont pas pris en charge alors que nous devrions être protégés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) faute de places, faute de moyens du département. Nous devons être protégés par l'ASE, et nous en sommes rejetés. Notre avocate est donc obligée d'attaquer le département en justice pour faire valoir nos droits.

Petit historique:

* Le 28 septembre, nous nous sommes rendus à la Cérémonie d'accueil des immigrés à la Mairie, puisque nous en sommes, nous nous croyions bienvenus. Ici encore, on nous y a refusé l'entrée. La ville de Lille semble choisir les immigrés qu'elle souhaite accueillir. Existerait-il de bons et de mauvais immigrés ?

* le 14 octobre 2015, le collectif décide d'installer des tentes sur le parc pour rendre visible la situation et alerter les autorités compétentes.

* Le 16 octobre, nous nous sommes rassemblés devant la cellule des MIE du département à Triolo où les directrices des différents services nous ont reçu, nous assurant qu'elles faisaient le maximum pour nous et qu'elles feraient tout pour que la semaine d'après, des solutions soient trouvées. Elles nous ont également précisé pendant ce rdv qu'elles ne réagissaient pas à la « pression des médias ». Pourtant nous ne parlions pas des médias...

* Le 21 octobre, rassemblement devant la cité administrative afin d'être reçu par les responsables de la DDCCS, qui gère l'urgence sociale. Nous n'avons pas été reçu. Quelques jours plus tard, la directrice de ce service nous a finalement téléphoné en expliquant que nous avions tout à fait raison sur nos revendications mais qu'il n'y avait pas de places pour mettre tout le monde à l'abri cet hiver.

* Le 30 novembre, le collectif a également rencontré le directeur de cabinet de Mme Aubry. Lors d'une réunion avec la mairie de quartier. La mairie nous a fait comprendre qu'il était déjà correct de leur part de tolérer que des jeunes dorment dehors, dans un parc...

* En décembre, l'ASE a débloqué une vingtaine de places à l'auberge de jeunesse de Dunkerque pour la période hivernale concernant les jeunes en évaluation. Pour les autres ce sont des solutions caritatives qui sont mises en place ou bien le parc... Toujours en décembre 2015, l'ABEJ avait prévu un dispositif d'hébergement de 15 places dédié aux MIE pendant la période hivernale mais ce projet a finalement été annulé par la direction départementale de la cohésion sociale car l'ABEJ n'était pas passé par le dispositif du SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation). L'Administration ne se contente donc pas de nous laisser à la rue. Elle empêche aussi de mettre en place des solutions.

* Alors que nous ne pouvions pas imaginer que les institutions françaises nous laisseraient à la rue tout l'hiver, nous voilà en mars. Le campement du parc est toujours là. Nous aussi. Depuis des mois nous

demandons aux habitants et riverains si nous pouvons installer des toilettes. Nous n'en pouvons plus, car certains d'entre-nous préfèrent ne pas manger et avoir faim pour ne pas devoir faire ses besoins. Quelques uns ont dû aller aux urgences (attestation de médecins à l'appui) pour dérèglements divers liés à une mauvaise hygiène de vie. Avec l'aide d'habitants, nous construisons alors des toilettes sèches, en prenant le soin de prévenir et de s'excuser auprès du voisinage pour les odeurs désagréables. Nous envoyons deux courriers par mail à la mairie pour expliquer la situation et demander des toilettes chimiques que l'on voit sur tous les chantiers, plus commodes et hygiéniques. Nous n'aurons jamais de réponses. Enfin, si :

* Le 25 avril à 7h, des ouvriers de la mairie accompagnés de la police viennent retirer les toilettes sèches construites par le collectif pour des raisons d'hygiène et d'insalubrité. Mais nos besoins n'ont pas disparu avec le retrait de ces toilettes... La mairie nous a fait savoir à cette occasion qu'il fallait faire attention aux nouvelles plantations du parc. La mairie se soucierait-elle plus des plantations de la ville que de notre propre vie ?

* Toujours en avril, une trentaine d'entre-nous déjà confirmés mineurs par le Juge des Enfants depuis des semaines, voire des mois pour certains, étaient toujours au parc alors que nous devions être pris en charge par l'ASE comme le veut la loi. Face à cette non prise en charge, des jeunes confirmés sont allés collectivement à l'UTPAS de Triolo (Unité Territoriale de Prévention et d'Action sociale de Villeneuve d'Ascq) pour aller exiger l'application de leur droit. Ils ont reçu un accueil humiliant et inhumain. Une personne leur a même répondu que « La France ne pouvait pas accueillir toute la misère de l'Afrique ». Au bout de deux heures, la responsable du service a fait intervenir la police pour nous mettre dehors. Les policiers nous ont simplement dit qu'il fallait aller voir notre avocate, nous n'avions rien fait de mal.

* Suite à cela, l'avocate a déposé un référé contre la Mairie, la préfecture et le département pour non garantie de la dignité et de la protection de ces jeunes. Ce référé a été gagné, mais encore une fois, il a fallu en passer par la justice pour le respect de nos droits. Et malgré tout, aujourd'hui, un mois après, certains sont toujours dehors.

* Depuis deux semaines, Médecins Sans Frontières est présent sur le parc attestant de notre situation préoccupante. Nous apprécions ce qu'ils font pour nous, mais nous nous posons des questions. Le rôle de MSF est d'intervenir dans des pays en guerre ou sur des lieux de conflits. Là, ils ont été interpellés par notre situation sanitaire et nos conditions de vie et ont décidé d'intervenir. Est ce normal que MSF soit au parc des Olieux ? Est ce normal que ce camp, qui avait été installé pour interpellier les autorités, soit toujours là, un an après ? Et est ce normal que ce camp soit aujourd'hui considéré comme un camp de réfugié par les associations humanitaires alors que nous devrions être pris en charge par le département ?

Aujourd'hui, nous sommes rassemblés pour revendiquer les points suivants :

- * Premièrement, nous voulons un hébergement et une alimentation qui nous soient adaptés. Les auberges de jeunesse ne sont pas des solutions, nous avons besoin d'un accompagnement et d'un suivi.
- * Deuxièmement, nous voulons tous être scolarisés.
- * Troisièmement, nous demandons à avoir accès aux soins. Certains d'entre-nous sont malades et veulent être soignés.

Nous n'avons pas choisi de vivre dans la rue avec toutes les souffrances que cela implique. Si nous restons là, c'est parce que nous voulons être reconnu mineurs par les autorités. Nous vous demandons de nous donner l'opportunité de pouvoir vivre la vie normale d'un adolescent de notre âge. Nous sommes francophones, nous ne sommes pas venus par hasard en France et nous voulons rester ici.

Le collectif des Olieux,
fait à Lille, le 30 mai 2016
Tous droits réservés